

Le texte paru dans libération en juillet 2006 >

# Vous avez dit fractal?

Alain Renk architecte-urbaniste, défend le modèle informel du réseau Internet.

*La mutation de la métropole parisienne aux 10 millions d'habitants vers plus de qualité de vie, avec une accélération du développement économique et une meilleure gestion environnementale est-elle possible ?*



Alors que les déséquilibres augmentent, la capitale parisienne est confrontée à la méfiance persistante de ses partenaires naturels, communes périphériques et Région Ile de France, en-

vers toute idée conduisant vers la création d'un Grand Paris. L'histoire récente d'un Paris dominateur peut expliquer les réticences, mais les responsabilités politiques des partenaires pourront-elles longtemps s'abriter derrière le tabou du Grand Paris pour éviter une réflexion de fond ? Au delà de la quasi sidération provoquée par l'effet Grand Paris se dissimule au moins deux a priori ;

1 - La modification des structures administratives de la région IDF serait un préalable à la réalisation du Grand Paris. Or les rapports de forces politiques figent la situation.

2 - La définition d'une échelle pertinente pour le Grand Paris (1ere couronne ou 2ème couronne ?) serait un autre préalable. Cependant, l'enjeu posé par les limites n'a pas de solution politique aujourd'hui. Il existerait ainsi au moins deux raisons évidentes et suffisantes pour ranger le Grand Paris parmi les utopies. Essayons d'aller plus loin.

### **Peut-on se satisfaire de la situation actuelle?**

L'exemple des métropoles européennes comme Londres, Berlin, ou Rome montre par contraste la bizarrerie de notre exception française avec une coupure Paris Banlieues marquée, qui pérennise un territoire élu, face à une périphérie déclassée. Au contraire, les villes de Londres, Berlin, ou Rome ont intégré les communes périphériques et sont ainsi plus grandes et plus peuplées que Paris... De façon paradoxale, les instances politiques des communes et des communautés de communes rejettent, au nom de leur désir respectable d'émancipation, le principe d'un Grand Paris qu'elles devraient pourtant prendre d'assaut, à certaines conditions, pour bénéficier de son attrait et de sa dynamique. A contrario, le combat de la Défense pour s'appeler Paris-La Défense est évocateur d'une logique plus financière que politique. Pour l'instant, les chiffres économiques globaux de la région parisienne restent bons par rapport au Grand Londres, cependant, cette situation pourrait changer, au moment où les questions d'énergie, de qualité de vie et d'équité sociale font partie intégrante de la réussite économique d'un territoire.

### **Un Grand Paris inventé par la société civile peut-il devancer l'organisation administrative?**

Puisque les représentants politiques ne comprennent pas l'urgence des populations et des entreprises à vivre dans une métropole délivrée d'une coupure aussi arbitraire que le périphérique, la prise en main par la société civile de son devenir est elle si absurde? Les internautes ont-ils attendu des modifications législatives pour télécharger ? Les communautés de communes elles-mêmes ont souvent commencé sur des bases informelles avant de préciser leur fonctionnement, et ceci en découplage total avec les divisions administratives établies.

Une structure surplombante n'a plus, aujourd'hui, la capacité d'inventer des solutions définitives pour un sujet aussi complexe que l'espace d'une métropole. Quand bien même elle aurait cette lucidité extraordinaire, elle n'aurait pas les moyens d'imposer ses propositions. Le précédent schéma directeur de la région Ile de France, avec ses bonnes idées restées lettres mortes, l'illustre parfaitement. Pourtant, en passant d'une organisation pyramidale à une organisation plus horizontale, la société contemporaine a produit les moyens de dépasser ses propres contradictions. Le Grand Paris administratif existera un jour, non pas comme organisateur ou décideur tout puissant, mais comme accélérateur et facilitateur du projet de co-élaboration de la métropole, initié par ses habitants, et des structures de conceptions décentralisées.

### **Un grand Paris à dimension évolutive est-il possible ?**

Poser la question de la taille de la métropole parisienne c'est un peu comme poser la question de la taille de l'Europe à sa création. L'échelle de la métropole est multiple. C'est justement ce qui différencie une grande ville ( structure urbaine déterminée) d'un système métropolitain ( organisant des relations vivantes entre des territoires).

### **Vers le Grand Paris Fractal.**

Imaginons un instant que la frontière Paris banlieues disparaisse, non pas dans l'intégration des banlieues à un majestueux et unique Grand Paris, mais qu'à l'inverse, la multiplicité inventive des banlieues rejoigne la ville historique, pour donner naissance à une nouvelle entité, constituée par exemple d'une quinzaine de quartiers métropolitains, organisés à partir des bassins de vie parcourus quotidiennement par les habitants. Certains quartiers métropolitains regrouperaient sans distinction communes de la première couronne et arrondissement parisien. D'autres seraient plus extérieurs et intégreraient des espaces de nature ou agricoles. L'autonomie ainsi organisée des nouveaux quartiers garantirait toute tentation de retour à un Grand Paris unitaire. L'évolution serait ainsi définitive vers une métropole fractale vivante et expérimentale, aux multiples facettes, constituées de l'identité différenciée des territoires. L'équilibre global de l'écosystème urbain sera lié à l'équilibre de chacune de ses parties. Ainsi, au sein de chaque quartier métropolitain, un atelier d'urbanisme aurait la mission d'inventer un futur urbain singulier, avec les élus, les habitants et les acteurs de l'aménagement public et privé, les programmistes, géographes, ingénieurs, sociologues, paysagistes, artistes, musiciens, philosophes, passants, skateurs et architectes... L'ensemble construisant par touches ce Grand Paris Fractal qui aurait le mérite de redistribuer les cartes. Nous pourrions ainsi construire le monde commun en jouant notre avenir sur l'intelligence collective et concrète du territoire.